

Tilburg University

## Cumul du chômage dans les couples aux Pays-Bas

de Graaf, P.M.; Ultee, W.C.

*Published in:*  
Chômeurs de longue durée

*Publication date:*  
1992

[Link to publication in Tilburg University Research Portal](#)

*Citation for published version (APA):*  
de Graaf, P. M., & Ultee, W. C. (1992). Cumul du chômage dans les couples aux Pays-Bas. In O. Benoît-Guilbot, & D. Gallie (Eds.), *Chômeurs de longue durée* (pp. 189-204). Actes sud.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## Chapitre 8

### CUMUL DU CHÔMAGE DANS LES COUPLES AUX PAYS-BAS

Le chômage de masse est réapparu dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest au cours des années quatre-vingt après des décennies où le taux de chômage n'était que de 2 ou 3 %. Les Pays-Bas eux-mêmes avaient, en 1986, un taux de chômage supérieur à 10 %. Dans les années quatre-vingt, les chercheurs en sciences sociales ont entrepris des travaux afin de savoir si un chômage important et persistant pouvait conduire à l'émergence d'une nouvelle classe d'exclusion<sup>1</sup>, d'un nouveau groupe social d'exclus. L'objet de ce texte est de discuter cette hypothèse que nous analyserons dans un premier temps sous son aspect politique et sociologique. Ensuite, nous tenterons de la vérifier à propos de la concentration du chômage dans les couples, à partir des biographies professionnelles des deux conjoints, qu'ils soient mariés ou non, entre 1980 et 1986. Nous concluons par l'analyse des résultats empiriques obtenus.

#### I. – VERS LA CRÉATION D'UNE "CLASSE D'EXCLUSION" ?

Alors que le taux de chômage avait atteint 17 % en 1984, taux le plus élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le leader de l'opposition sociale-démocrate déclara : "La société hollandaise est au bord de l'éclatement" et ajouta : "Un fossé de plus en

1. Traduction du terme anglais de "under-class".

plus profond sépare ceux qui ont un emploi et les exclus du marché du travail, ceux qui sont assurés d'un revenu toujours plus élevé et ceux dont le niveau de vie s'amenuise, ceux qui peuvent s'adapter aux nouvelles technologies et au développement économique et ceux pour qui les portes du futur apparaissent désespérément fermées."

Ces déclarations suscitèrent rapidement des critiques. Deux types d'arguments furent développés pour montrer que les effets de ce chômage élevé n'étaient pas aussi importants qu'il apparaissait. Selon le premier, tant qu'un individu appartient à un groupe intermédiaire comme la famille, l'Eglise ou une organisation volontaire, les conséquences du chômage individuel sont limitées, ce qui contribue à la stabilité sociale. Selon le second, un chômage élevé et persistant ne signifie pas qu'un individu au chômage au cours d'une période donnée s'y retrouve la période suivante : la mobilité entre chômage et emploi pouvait être élevée malgré un chômage global important. Un certain consensus se fit sur cette dernière idée bien que l'on ne sache pas très bien sur quelles données elle se fondait.

Les sociologues sont alors intervenus pour fournir des données permettant de confirmer ou d'infirmes ces arguments. Lorsque le taux de chômage a commencé à baisser, le monde politique a montré beaucoup moins d'intérêt à l'égard des conséquences sociales d'un chômage élevé. Sur la base de données aujourd'hui disponibles pour l'ensemble des années quatre-vingt, il apparaît que l'hypothèse d'une forte mobilité entre chômage et emploi n'est pas justifiée. C'est alors que la presse, sur la base de ces résultats et d'investigations journalistiques, a commencé à utiliser l'expression de "classe d'exclusion".

Bien entendu, lorsque le taux de chômage s'est mis à diminuer au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt, les chances de trouver un emploi ont augmenté. Mais dans quelle mesure ? Les statistiques

officielles sur le chômage ont montré que les risques, pour les salariés, de perdre leur emploi s'étaient réduits plus encore (Ultee, 1988, Ultee, Arts et Flap, 1992). La conjonction de ces deux phénomènes signifie que la mobilité entre chômage et emploi avait diminué. De fait, en 1989, cette mobilité, avec un taux de chômage de 10 %, était effectivement inférieure à ce qu'elle était en 1984 lorsque le chômage avait atteint son sommet. Un noyau dur de chômeurs de longue durée s'était formé.

Les premières études sur les conséquences du chômage sur la vie quotidienne étaient raisonnablement optimistes (Becker, Vink et Wieberens, 1983 ; Jol et Van Beek, 1986). Au début des années quatre-vingt, l'adhésion aux associations volontaires était semblable chez les chômeurs et les salariés. La possession d'une automobile était simplement un peu moins fréquente chez les chômeurs, comme leurs chances de partir en vacances. A la fin des années quatre-vingt, la situation relative des chômeurs dans ces trois domaines s'était détériorée. La possession d'automobiles avait diminué (elle était restée stable chez les salariés), leurs probabilités de partir en congé étaient les mêmes (en augmentation pour les salariés) et l'adhésion aux associations volontaires s'était réduite (elle était restée stable chez les salariés). Bien que les chômeurs, à la fin des années quatre-vingt, aient été moins critiques qu'au milieu des années quatre-vingt à l'égard du fonctionnement de la démocratie aux Pays-Bas, la satisfaction des salariés occupés s'était accrue plus que celle des chômeurs. En fait, en 1980, le revenu des personnes au chômage se situait en moyenne à 60 % de celui des salariés, mais était tombé à moins de 50 % en 1989. De plus, le chômage affectait de plus en plus les personnes ayant les niveaux d'études scolaires les plus bas.

Des recherches plus qualitatives, réalisées dans les villes les plus grandes auprès de chômeurs de plus de deux ans d'ancienneté, vivant dans des zones à fort taux de chômage, ont montré l'étendue de l'effondrement

des normes sociales (Engbersen, 1990). Moins de la moitié de ces personnes recherchaient encore activement un emploi. Mais plus de 10 % des individus interrogés avaient des "petits boulots" tout en continuant à bénéficier des avantages sociaux en trichant avec le système pour essayer d'en obtenir plus.

Le thème de la concentration du chômage dans les ménages reste cependant encore peu étudié aux Pays-Bas : il est pourtant central dans le débat sur la nouvelle classe d'exclusion. C'est le problème que nous aborderons ici, parallèlement au thème de la mobilité qui lui est intrinsèquement lié.

## II. – LA CONCENTRATION DU CHÔMAGE DANS LES MÉNAGES

Chaque mois, des statistiques détaillées sur le chômage sont recueillies par les agences gouvernementales afin d'élaborer des politiques spécifiques de lutte contre le chômage. On met l'accent sur les caractéristiques individuelles de ceux qui sont au chômage ou en emploi. On montre ainsi que le fort taux de chômage des années quatre-vingt a particulièrement affecté les femmes, les personnes les moins bien formées ainsi que les plus jeunes et les plus âgés. Mais les questions dont traitera ce chapitre sont d'un autre ordre.

En effet, nous ne nous intéressons pas ici à la fréquence relative des chômeurs ou de ceux qui sont en emploi, mais à la fréquence relative des passages, pour une personne donnée, de l'emploi au chômage ou du chômage à l'emploi. Il y a deux raisons au moins pour s'attacher aux problèmes de transition entre les situations sur le marché du travail. D'abord, un taux de chômage élevé et stable peut s'accompagner d'une forte mobilité individuelle entre emploi et chômage. Avec une mobilité élevée, les chances de voir se développer une classe d'exclusion dépendent du respect, à la sortie du chômage, de l'ordre d'entrée en chômage. Pourtant, bien que la pertinence des questions de mobilité ait été reconnue très tôt dans

l'analyse de la relation entre taux élevé de chômage et émergence possible d'une classe d'exclusion, elles restent peu étudiées<sup>1</sup>.

Que le chômage affecte moins les hommes paraît une évidence : les femmes sont plus souvent licenciées et les hommes trouvent plus facilement du travail du fait des pratiques discriminantes, statistiquement observées, des employeurs à l'encontre des femmes. Mais il est plus difficile d'expliquer la relation positive entre la formation et l'emploi établie à partir des enquêtes classiques. Il est possible que les individus mieux formés aient autant de probabilités d'être licenciés que ceux qui ont des qualifications moins élevées, mais que leurs chances de trouver un emploi soient supérieures. Ce qui peut s'expliquer lors de fermetures d'entreprises ou de licenciements économiques ou par la préférence des employeurs pour un personnel hautement qualifié. Cependant, l'explication inverse est aussi plausible : la formation protégerait de la mise au chômage, mais plus de formation ne donnerait pas automatiquement une opportunité d'emploi. De même, on peut supposer une autre façon d'analyser la relation entre l'âge et le chômage : les règles de licenciement protègent généralement du chômage les salariés les plus âgés. Cependant, une fois au chômage, ils trouveront peut-être moins facilement un emploi que les plus jeunes. Ces hypothèses sur les mobilités sous-jacentes, qui touchent directement au problème de l'émergence de la classe d'exclusion, ne peuvent être départagées que par des études longitudinales.

Nos questions diffèrent encore des questions classiques parce qu'elles se focalisent non pas sur

1. Des enquêtes même répétées au cours du temps sur des échantillons chaque fois différents ne permettent pas de savoir dans quelle mesure les ensembles successifs de chômeurs observés sont restés dans la même situation d'une enquête à l'autre. Les études longitudinales qui suivent les mêmes individus sur plusieurs années sont rares ; mais ce sont elles qui permettent de saisir la mobilité.

l'individu, mais sur les couples, mariés ou non. La mobilité dépend de l'âge et de la formation, mais elle peut aussi dépendre de la situation de l'épouse sur le marché du travail. De fait, le développement d'une classe d'exclusion est limité si le (ou la) conjoint(e) d'un chômeur (ou d'une chômeuse) occupe un emploi. Or il est clair que le chômage apparaît pour les deux personnes au sein du couple. C'est ce qui ressort d'une recherche précédente, et nous cherchons à comprendre pourquoi il y a cet "effet du conjoint".

Les données (non longitudinales) de l'*Enquête hollandaise sur l'emploi* de 1985 montrent qu'un conjoint a plus de probabilités d'être au chômage lorsque l'autre conjoint est aussi au chômage (Ultee, Dessens et Jansen, 1988). Pour expliquer ce phénomène, on s'appuie sur les processus du choix du conjoint : une personne se marie généralement avec quelqu'un qui lui ressemble socialement. Il est peu probable que, pour les couples enquêtés, le fait d'avoir un emploi soit un critère important dans le choix du partenaire. Il est établi, en revanche, qu'il existe une forte relation positive entre les niveaux de formation des maris et des épouses (homogamie culturelle)<sup>1</sup>. Dans la mesure où l'on sait que la formation augmente les chances d'avoir un emploi, on peut en déduire que la situation du couple sur le marché du travail est le résultat d'une multiplication des chances de chacun sur ce même marché. Une analyse statistique montre cependant que le parallélisme observé des situations sur le marché du travail des conjoints est plus fort que celui que l'on pourrait déduire de la multiplication des chances de chacun (Ultee, Dessens et Jansen, 1988). La situation sur le marché du travail d'un époux influence-t-elle la mobilité sur le marché du travail du partenaire ? Les chances d'une épouse au chômage de trouver un emploi dépendent-elles plus de

1. Nous utiliserons alternativement les termes de "mari" et "épouse" pour parler des partenaires d'un couple, qu'ils soient mariés ou non.

la situation sur le marché du travail de son mari que celles d'un mari au chômage ne dépendent de la situation sur le marché du travail de son épouse ?

### III. – LES DONNÉES

Les données hollandaises utilisées dans ce chapitre ont été recueillies en 1985 et 1986 par l'Organisation pour une recherche stratégique (OSA) sur le marché du travail. Nous avons utilisé ici les données des deux conjoints âgés de 20 à 55 ans, ont été exclus ceux qui étaient en cours de scolarité ou en période militaire. La carrière de chaque répondant de 1985 a été retracée à partir de janvier 1980. Les individus ont été ensuite interrogés à nouveau en 1986. Pour compenser les pertes de l'échantillon d'une enquête à l'autre, de nouveaux ménages ont été ajoutés<sup>1</sup>. Le tableau 1 montre bien que les "maris" sont plus souvent au chômage lorsque leur épouse est au chômage. On se reportera aux tableaux 1a, 1b, 1c de l'introduction pour l'évolution des taux de chômage aux Pays-Bas à la même période.

### IV. – MOUVEMENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LES CONJOINTS MASCULINS

A partir d'un jeu de six hypothèses (voir annexe à ce chapitre), nous sommes arrivés aux résultats suivants :

Les mouvements des époux entre emploi et chômage dépendent-ils de la situation de leur épouse sur le marché du travail et, dans ce cas, de quelle manière ?

1. L'échantillon final est composé de 2 051 couples. L'ensemble des mouvements sur le marché du travail ont été décrits de janvier 1980 à janvier 1986 pour les 4 102 individus retenus. Les passages entre trois états ont été enregistrés : emploi, chômage et inactivité professionnelle (femme au foyer). Le mois exact de chaque mouvement est connu. L'histoire des 72 mois de la période est ainsi disponible pour 1548 couples. Nous disposons par ailleurs d'informations sur 60 mois pour 503 couples interrogés en 1985 seulement.



Pour les hommes, les autres mouvements possibles (entre emploi et inactivité) ne seront pas pris en compte car trop peu nombreux.

TABLEAU 1  
SITUATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL  
DES ÉPOUSES ET DES ÉPOUX ENTRE 1980 ET 1986 :  
résultats cumulés par mois (N = 119 835 observations  
pour 2 051 couples dont chacun des membres est âgé de 20 à 55 ans)

|                       | Situation de l'époux |                    |                   |                   |
|-----------------------|----------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
|                       |                      | Emploi             | Chômage           | Inactivité        |
| Situation de l'épouse | Emploi               | 44 982<br>(40,8 %) | 1 887<br>(38,7 %) | 1 528<br>(31,9 %) |
|                       | Chômage              | 4 162<br>(3,8 %)   | 379<br>(7,8 %)    | 87<br>(1,8 %)     |
|                       | Inactivité           | 61 029<br>(55,4 %) | 2 605<br>(53,5 %) | 3 176<br>(66,3 %) |
|                       |                      | (100 %)            | (100 %)           | (100 %)           |

Source : OSA, 1985-1986.

Les risques pour un homme de perdre son emploi, c'est-à-dire de devenir chômeur, sont plus élevés quand son épouse est elle-même au chômage que lorsqu'elle est en emploi. Et ceci se vérifie lorsque l'on tient compte de l'âge, de la qualification, etc. Il existe donc bien un "effet épouse" (tableau 1). Cet effet résulte de la ressemblance des conjoints. Il n'y a pas prise d'un emploi par la femme ni compensation du chômage de l'homme.

Par ailleurs, la formation d'un homme réduit son risque de chômage mais non la formation de son épouse sur son propre chômage. Quant à l'âge, son effet n'est pas régulier : les risques de chômage augmentent pour les maris les plus jeunes et les plus âgés ; les probabilités les plus faibles de devenir chômeur concernent les 35-40 ans. L'âge des enfants n'a aucun effet sur les risques de chômage des maris. Lorsque le

taux de chômage régional augmente, les probabilités de perdre son emploi s'élèvent. Un tel effet n'est pas tout à fait trivial : le poids de l'accroissement du chômage aurait pu être supporté par les femmes ou par les hommes nouvellement arrivés sur le marché du travail. Enfin, l'effet durée de l'emploi est indubitable. Plus la durée de l'emploi a été longue et plus faibles sont les risques d'être au chômage. Inversement, plus la durée de chômage de l'époux est longue et plus faibles seront ses chances d'obtenir un emploi. Il est intéressant de souligner que le niveau de formation n'affecte pas directement cette probabilité. Il réduit les risques de perte d'emploi des époux mais n'accroît pas directement les chances de trouver un emploi. De plus, bien que les risques de chômage augmentent pour les maris pendant les périodes de chômage élevé, leurs risques de rester au chômage ne diminuent pas dans les périodes de faible chômage. Enfin, bien que le fait d'avoir un âge moyen aide à maintenir son emploi, cela n'est d'aucune aide pour en trouver. Mais inversement, si l'on tient compte des autres caractéristiques que l'âge ou le niveau de formation, il n'y a pas d'"effet de l'épouse" pour les passages du chômage à l'emploi. Les chances des maris de retrouver un emploi ne sont pas moindres si leur femme est au chômage. Ce qui semble confirmer que la simultanée du chômage dans les couples résulte essentiellement de l'homogamie.

#### V. – MOUVEMENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LES CONJOINTES

Quatre types de mouvements entre différents états sur le marché du travail peuvent être distingués à partir des données de l'OSA concernant les femmes et dont la fréquence est suffisante pour mener l'analyse : le passage de l'emploi au chômage, du chômage à l'emploi, de l'emploi à "l'inactivité" et de "l'inactivité" à l'emploi.

Considérons tout d'abord le passage de l'emploi au chômage. L'analyse statistique montre que les risques

de la femme de perdre son emploi dépendent de la situation du conjoint sur le marché du travail. Les probabilités qu'une femme perde son emploi sont plus élevées quand son mari est au chômage. L'analyse suggère aussi l'importance de cet "effet du conjoint" qui est dans une certaine mesure plus grand pour les femmes que pour les maris.

La présence de jeunes enfants accentue les risques de perte de l'emploi, de même qu'un taux de chômage global plus élevé ou qu'une plus faible ancienneté dans l'emploi. L'âge de la femme, son niveau de formation et celui de son conjoint n'ont aucun effet.

Le passage du chômage à l'emploi pour une femme dépend de la situation sur le marché du travail de son époux : elle trouvera plus facilement un emploi quand son mari a un emploi. On n'observe pas d'effet du niveau de la formation de l'épouse ni de celui de l'époux. L'effet de l'âge est significatif, mais non régulier : la probabilité qu'une épouse trouve un emploi décroît jusqu'à l'âge de 40 ans puis s'accroît.

Le passage de l'emploi à "l'inactivité professionnelle" n'est pas affecté par la situation du mari sur le marché du travail. Les femmes ayant un enfant de moins de 12 ans connaissent souvent un tel mouvement, ce qui est tout à fait plausible. L'effet positif de la durée dans l'emploi est remarquable : plus longtemps la femme a travaillé et plus fortes seront les probabilités qu'elle abandonne son emploi.

Le passage de "l'inactivité" à l'emploi, comme le précédent, n'est pas non plus affecté par la situation de l'époux sur le marché du travail. Mais ici, la formation de la femme a un effet direct : les femmes ayant un niveau de formation plus élevé ont plus de chances de trouver un emploi que celles qui ont un faible niveau de formation. Les femmes qui sont restées inactives pendant une plus courte période ont plus de chances de trouver un emploi. L'âge des enfants joue un rôle curieux : les femmes inactives ayant de jeunes

enfants ont plus de probabilités d'accéder à un emploi que celles qui sont dans une situation équivalente mais sans jeunes enfants. De même il est aussi curieux de constater que plus le taux global de chômage est élevé, plus fortes seront les probabilités pour les femmes inactives de trouver un emploi.

Les résultats sont les mêmes, en général, pour les époux et les épouses. On observe, pour ce qui est du passage de l'emploi au chômage, que lorsqu'un des conjoints a un emploi, les probabilités que l'autre soit au chômage sont plus faibles que lorsque le premier est au chômage. Il semblerait que cet effet cumulatif affecte plus les mouvements des épouses que ceux des maris. Cet effet n'apparaît pas dans le cas des mouvements entre emploi et "inactivité" chez les femmes.

#### CONCLUSION

L'analyse des histoires professionnelles des conjoints en couple, légitime ou non, aux Pays-Bas de 1980 à 1986 a montré que la mobilité d'une personne d'une situation du marché du travail à une autre dépend de la situation de son conjoint sur ce même marché. L'effet sur les chances de mobilité de la femme de la situation du mari sur le marché du travail semble plus grand que celui de la situation de l'épouse sur celles du mari. La manière précise dont la situation sur le marché du travail d'un conjoint affecte les mouvements de l'autre reste à démontrer. Nous avons évoqué une explication en termes de "capital social" : le fait d'avoir un conjoint en emploi apporterait de l'information sur le marché du travail. Cependant, le niveau de formation de l'un n'affecte pas la mobilité de l'autre sur le marché du travail.

Est-ce que le chômage élevé qu'ont connu les Pays-Bas pendant les années quatre-vingt a contribué à l'émergence d'une classe d'exclusion ? Les résultats de l'analyse que nous avons faite conduisent à une réponse plutôt positive qui doit être nuancée.

En premier lieu, les effets de durée attendus sont apparus pour l'ensemble des mouvements sur le marché du travail étudiés sauf un. Plus longtemps une personne est restée dans un certain état du marché du travail et plus faibles sont ses probabilités de le quitter. En second lieu, nous n'avons pas trouvé de tendance des conjoints à entrer sur le marché du travail pour compenser le chômage de l'autre, mais certains effets impliquent une tendance des partenaires à se ressembler davantage au fil du temps, si bien que quand le conjoint est au chômage, les risques que l'autre connaisse le chômage sont plus grands que pour une personne ayant un emploi et dont le conjoint est également en emploi. En troisième lieu, les autres variables sont susceptibles d'agir sur ces mouvements mais elles ont des effets spécifiques. Ainsi, un niveau élevé de formation, un âge moyen et un taux global de chômage faible renforcent la probabilité pour les hommes de conserver leur emploi, mais ne les aident pas directement à en trouver un. Un des résultats ne s'accorde pas du tout avec l'émergence d'une classe d'exclusion : le niveau de formation du conjoint n'influence pas directement les chances de mobilité du partenaire. Ce résultat s'applique à tous les mouvements étudiés.

Traduit de l'anglais  
par Dominique Eyraud